



Madame Marie-Josée Méthot  
Le 8 juin 2007

page 2  
0513751

*En réponse à la question posée par monsieur Marc Chiasson, nous évaluons que le niveau du bruit existant à la résidence de M. Marc Chiasson est d'environ 48 dBA le jour. La contribution sonore simulée des futures activités pour le pire scénario (exploitation et construction) est de 43 dBA avec la présence du talus. En additionnant, le niveau sonore existant à la contribution sonore du site, nous obtenons le niveau sonore projeté qui est de 49 dBA. À titre indicatif, une variation d'une source de bruit de 1 dBA n'est généralement pas perceptible.*

*En ce qui concerne les renseignements complémentaires demandés par les participants, nous vous confirmons qu'ils seront acheminés dans les délais demandés.*

*Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous.*

*Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.*

TECSULT INC.

Pierre Légaré  
Directeur de Projet

p.j.

c.c Martin Dussault, Waste Management, Directeur des Affaires publiques